



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



JORDANIE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité**, valable 6 mois après la date d'entrée en Jordanie.
- **Visa obligatoire**. Visa d'entrée simple valable un mois : 40 JOD. Visa à entrées multiples (uniquement délivré à l'aéroport) valable six mois : 120 JOD. Les droits doivent être versés en devise locale. Les touristes ressortissants d'un pays de la CEE, voyageant dans le cadre de nos circuits, bénéficient d'un visa gratuit, à condition d'avoir communiqué à TUI France, à plus de 30 jours du départ, les informations relatives à votre passeport.
- Pour les séjours de plus de 14 jours, les voyageurs doivent s'enregistrer durant les 14 premiers jours dans n'importe quel poste de police pour indiquer leur adresse de résidence en Jordanie (le jour d'entrée dans le pays compte comme étant le premier jour).
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.